

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 14–16 février 2011

PROGRAMMES DE PAYS

**Point 8 de l'ordre du
jour**

*Pour approbation selon la
procédure d'approbation
tacite*



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2011/8/2
30 décembre 2010
ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE PAYS ZAMBIE 200157 (2011–2015)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation selon la procédure d'approbation tacite.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODJ*: M. M. Darboe tél.: 066513-2201

Attaché de liaison principal, ODJ: M. T. Lecato tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe, orientale et centrale)

RÉSUMÉ

Le Gouvernement de la République de Zambie a adopté le sixième Plan national de développement¹ pour lutter contre la malnutrition, promouvoir l'agriculture durable et assurer une protection sociale de base. Le PAM appuie ce plan au moyen de son programme d'assistance alimentaire et achète localement la plupart des produits alimentaires.

L'objectif du programme de pays 200157 est de contribuer à la protection sociale des ménages vulnérables, notamment en appuyant la stratégie nationale de protection sociale mise en œuvre par le Gouvernement et le programme d'alimentation scolaire issue de la production locale. Le programme de pays 200157 portera essentiellement sur:

- la mise en valeur du capital humain grâce à des programmes de protection sociale appuyés par une aide alimentaire et comportant des distributions de vivres et de bons d'alimentation, ainsi qu'à l'alimentation scolaire et à l'appui aux groupes vulnérables;
- la gestion des risques de catastrophes et les interventions en cas de catastrophe passant par le renforcement de la capacité du Gouvernement de réduire la vulnérabilité aux chocs climatiques, aux catastrophes et à la dégradation de l'environnement; et
- l'accroissement des débouchés commerciaux pour les petits exploitants moyennant l'utilisation des achats locaux de produits alimentaires pour étayer les programmes de protection sociale.

Le programme de pays contribuera aux Objectifs stratégiques 2, 4 et 5² du PAM et appuiera la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement³. Il fait partie intégrante du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et de certains programmes exécutés conjointement avec d'autres organismes des Nations Unies.

Le programme de pays 200157 contribue aux efforts faits par le PAM pour viabiliser les activités en renforçant la capacité des ministères, des districts et des communautés d'élaborer des stratégies en matière de sécurité alimentaire et de mettre en œuvre des programmes d'assistance aux niveaux des provinces et des districts. Conformément aux résultats d'évaluations récentes, les activités viseront davantage à tirer des enseignements de l'expérience, à favoriser le plaidoyer, à infléchir les stratégies nationales, et à renforcer l'engagement du Gouvernement et sa capacité de mettre en œuvre les activités relevant du programme.

¹ Gouvernement zambien. 2010. Projet de sixième Plan national de développement. Lusaka.

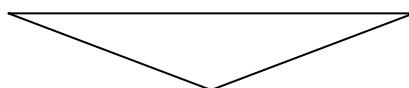
² 2 – Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets; 4 – Réduire la faim chronique et la dénutrition; et 5 – Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

³ 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim; 2 – Rendre l'enseignement primaire universel; 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 4 – Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans; 5 – Améliorer la santé maternelle; 6 – Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies; 7 – Préserver l'environnement; 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Le développement de l'alimentation scolaire issue de la production locale débouchera sur un programme de repas scolaires géré au niveau national; des partenariats public/privé faciliteront le transfert de la responsabilité des opérations au Gouvernement et au secteur privé. Le système de distribution et de suivi par téléphone portable des transferts alimentaires sera intégré dans les programmes nationaux de protection sociale.

Le suivi et l'évaluation dans le cadre du programme de pays seront fondés sur une approche de la gestion axée sur les résultats, qui s'appuiera sur des enquêtes de référence sur les projets, des évaluations approfondies de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, l'évaluation à mi-parcours et des données relatives au suivi des produits et des effets directs collectées régulièrement.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays pour la Zambie 200157 (2011-2015) (WFP/EB.1/2011/8/2), lequel requiert 44 882 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 50,9 millions de dollars.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

Contexte

1. La pauvreté chronique et l'insécurité alimentaire sont très répandues en Zambie: près de 64 pour cent des Zambiens sont pauvres, principalement dans les zones rurales⁴. Entre 1995 et 2006, l'extrême pauvreté n'a reculé que de 7 pour cent, pour s'établir à 51 pour cent⁵. Le coefficient de Gini de la Zambie est de 0,53, ce qui indique une répartition inégale des revenus⁶.
2. La Zambie, qui compte parmi les pays les moins avancés, occupe le 165^e rang sur 177 dans le classement de l'indice de développement humain. Pays à faible revenu et à déficit vivrier, la Zambie fait partie des pays pauvres les plus endettés. Le produit intérieur brut (PIB) annuel par habitant est de 1 400 dollars⁷. L'espérance de vie (45 ans), est l'une des plus faibles au monde⁸. Moins d'un zambien sur trois né aujourd'hui dépassera l'âge de 40 ans⁹, et la plupart seront des femmes et des enfants. Le taux de mortalité infantile est de 70 décès pour 1 000 naissances vivantes et le taux de mortalité maternelle est de 591 décès pour 100 000 naissances vivantes.
3. La Zambie doit faire face à des problèmes tels que le niveau élevé des taux de malnutrition, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, l'inégalité entre les sexes, le VIH/sida et le paludisme. Les services sociaux de base sont limités. Des menaces régionales et mondiales comme la crise économique, le manque de diversification économique, la médiocrité des infrastructures rurales et le sous-développement des marchés aggravent la pauvreté¹⁰.
4. La prévalence du VIH chez les adultes est de 14 pour cent sur le plan national et de 20 pour cent dans les villes: ce fléau paralyse la croissance économique et la réduction de la pauvreté car il décime la main-d'œuvre qualifiée et fait peser une lourde charge sur les ressources publiques. Près de la moitié des 1,2 millions d'orphelins zambiens ont perdu leurs parents, morts du sida. En outre, 22 000 enfants sont infectés par le VIH chaque année. L'alimentation et les soins de santé, parce qu'ils ne sont pas adaptés, augmentent le risque de mortalité¹¹, d'autant que la mauvaise nutrition accélère la progression de la maladie et entraîne une mortalité prématurée¹².

⁴ Bureau central de la statistique, 2006. *Living Conditions Monitoring Survey 2006*. (Enquête de suivi des conditions de vie, 2006) Lusaka.

⁵ Gouvernement de la Zambie. 2008. *Millennium Development Goals Progress Report*. (Rapport intérimaire sur les objectifs du Millénaire pour le développement) Lusaka.

⁶ Banque mondiale, 2008. *Poverty Report 2007* (Rapport sur la pauvreté 2007). Washington.

⁷ PNUD, 2008. *Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008*. New York.

⁸ Banque mondiale, 2008. *World Development Indicators* (Indicateurs du développement dans le monde 2008). Washington.

⁹ *Zambia Demographic and Health Survey*. (Enquête démographique et sanitaire).

¹⁰ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 2009. *Zambia: Situation Analysis of Children and Women, 2008*. (Analyse de la situation des femmes et des enfants en Zambie, 2008) New York.

¹¹ Gouvernement zambien/PAM, 2007. *Social Protection for Households Vulnerable to Food Insecurity and HIV/AIDS*. (Protection sociale pour les ménages exposés à l'insécurité alimentaire et au VIH/sida) Lusaka, 27 juin 2007.

¹² Koethe, J.R. et Heimbürger, D.C. 2010. *Nutritional Aspects of HIV-associated Wasting in Sub-Saharan Africa*. (Aspects nutritionnels de la perte de poids au VIH en Afrique subsaharienne) Bethesda (États-Unis d'Amérique), American Society for Clinical Nutrition.

5. Malgré la politique du Gouvernement en faveur de la gratuité de l'enseignement, 32 pour cent de la population âgée de plus de 15 ans ne savent ni lire ni écrire. Le taux de fidélisation en septième à neuvième années d'études est inférieur à 70 pour cent, et de grosses différences existent entre les garçons et les filles. Les statistiques du Ministère de l'éducation montrent que 1 million d'enfants vont à l'école en ayant faim.
6. La récente crise financière et économique mondiale a entraîné la perte d'emplois et réduit de ce fait les revenus des ménages. Les ménages à faible revenu sont touchés de manière disproportionnée par l'insécurité alimentaire car ils consacrent une part plus importante de leurs revenus à l'alimentation. Certains ont dû recourir à des mécanismes d'adaptation préjudiciables, retirant par exemple les enfants de l'école pour qu'ils cherchent de la nourriture ou se procurent des revenus.

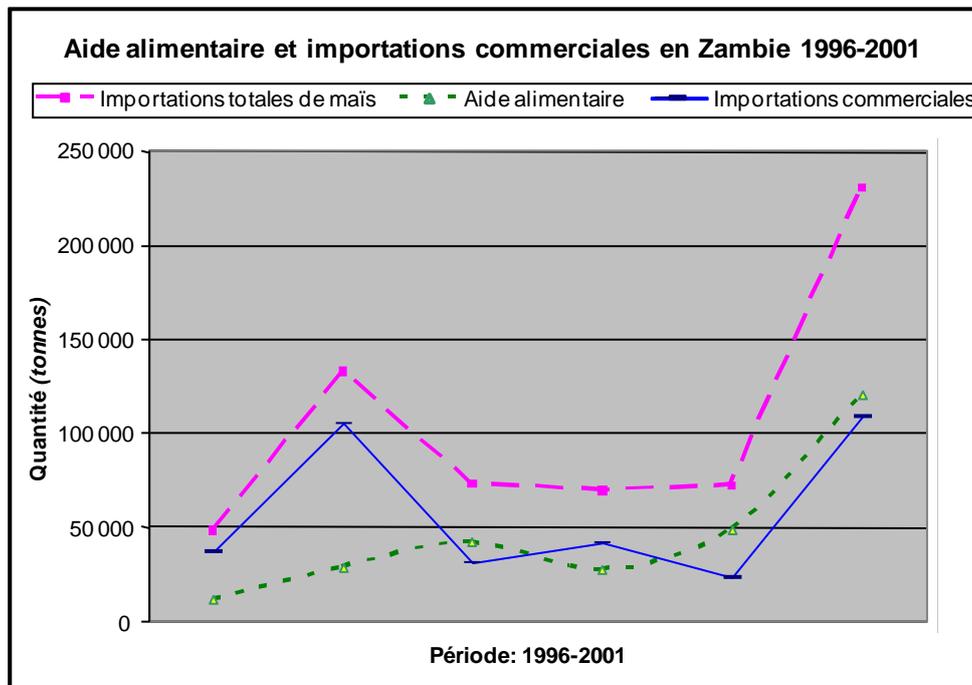
Situation en matière d'alimentation et de nutrition

7. Les causes de l'insécurité alimentaire chronique varient selon les régions. Les provinces du sud et de l'ouest pâtissent de sécheresses, d'inondations et de maladies touchant le bétail. Les inondations ont réduit la production agricole, endommagé les infrastructures, contracté les marchés et réduit les avoirs des ménages. Au cours des 30 dernières années, les inondations et les sécheresses ont coûté 13,8 milliards de dollars à la Zambie, soit 0,4 pour cent de la croissance annuelle du PIB pendant la période considérée. Si les populations ne s'adaptent pas à la variabilité des précipitations 300 000 zambiens supplémentaires pourraient se retrouver en dessous du seuil de pauvreté, ce qui entraînerait une perte de PIB équivalant à 4,3 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie et réduirait la croissance annuelle de 0,9 pour cent. Dans le centre de la Zambie – qui est la région la plus urbanisée – la faim est aggravée par le VIH et le sida, des implantations non planifiées, l'insalubrité de l'environnement et une grande vulnérabilité face aux chocs économiques. Au nord du pays, le manque de diversification des régimes alimentaires et des pratiques d'alimentation des enfants inappropriées sont à l'origine de taux de retard de croissance élevés.
8. Du fait de la malnutrition chronique, 45 pour cent des enfants zambiens souffrent d'un retard de croissance. La prévalence de l'insuffisance pondérale, qui est de 14 pour cent, a augmenté dans la plupart des provinces depuis 2001. Ces taux élevés sont associés à un apport alimentaire inapproprié et inadéquat dû à l'insécurité alimentaire, à la pauvreté et au VIH/sida. Les carences en micronutriments sont aussi généralisées et l'on ne dispose pas d'aliments complémentaires enrichis en micronutriments et bon marché, pour les nourrissons et les jeunes enfants, ce qui nuit aux capacités d'apprentissage et à la santé de ceux-ci, à la productivité et au développement. Les comportements alimentaires traditionnels privilégiant les céréales de base et des pratiques alimentaires inadaptées aux jeunes enfants contribuent à la dénutrition et aux carences en micronutriments.
9. L'inégalité entre les sexes résulte de la faim et de la pauvreté en Zambie et y contribue. La marginalisation des femmes dans la plupart des secteurs de la société se traduit par des taux élevés de mortalité maternelle, un faible taux d'achèvement des études, un accès restreint à l'emploi, une inégalité de traitement concernant les droits fonciers, et un accès limité aux facilités de crédit¹³.
10. Entre 1992 et 2002, les importations commerciales représentaient 60,4 pour cent du total des importations. L'aide alimentaire représentait 39,6 pour cent. Depuis 2003, la Zambie produit un excédent de maïs et n'en importe donc pas. Des services financiers limités, une

¹³ Gouvernement de la République de Zambie. 2007. *Zambia Demographic and Health Survey* (Enquête démographique et sanitaire), Lusaka.

filière d'approvisionnement en intrants et un marché peu développé, et des flux d'informations insuffisants sont autant d'obstacles qui entravent le développement des marchés. Au niveau des ménages, le faible taux d'alphabétisation et l'aversion au risque empêchent toute augmentation de la production.

Figure 1: Importations totales de produits alimentaires



11. La crise économique mondiale a entraîné des pertes d'emplois et aggravé l'insécurité alimentaire en milieu urbain. Les provinces de Copperbelt et du Sud, qui sont tributaires de l'extraction minière et du tourisme, ont été gravement touchés¹⁴. Bien que le cinquième plan de développement national ait réussi à contenir l'inflation en 2006 sous la barre des 10 pour cent (8,2 pour cent) et en 2007 (8,9 pour cent), ce taux a flambé fin 2008, pour atteindre 16,6 pour cent, en grande partie à cause des prix élevés du pétrole et des produits alimentaires sur les marchés internationaux. L'inflation des prix des produits alimentaires est passée de 5,9 pour cent fin 2007 à 20,5 pour cent en 2008 et à 8 pour cent en 2009. Depuis, malgré un recul de l'inflation au cours des 12 derniers mois, les prix des produits alimentaires sont encore supérieurs de 5,9 pour cent à ceux enregistrés en 2007.
12. Le cinquième plan de développement national¹⁵ s'achève en 2010. Le sixième, qui est à la base du programme de pays 200157, couvre la période 2011-2015. L'un de ses principaux objectifs est d'accélérer la croissance pour réduire la pauvreté.
13. Le Gouvernement a élaboré une vaste stratégie d'intervention pour faire face à l'insécurité alimentaire et à la dénutrition, comprenant les volets suivants:
 - Malnutrition et santé. Le sixième plan de développement national appuie l'objectif du Gouvernement qui est de réduire toutes les formes de malnutrition et d'établir des

¹⁴ FAO, 2009. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2009*. Crises économiques – répercussions et enseignement. Rome.

¹⁵ Gouvernement zambien. 2006. *Fifth National Development Plan* (Cinquième plan de développement national) Lusaka.

niveaux d'apports nutritifs suffisants en Zambie. Une politique nutritionnelle et alimentaire a été lancée en 2008 dans le but de promouvoir l'évolution des comportements en sensibilisant les populations à la nutrition et à l'alimentation.

- Agriculture. La politique agricole nationale (2004–2015) contribue au développement d'un secteur agricole compétitif et durable afin d'assurer la sécurité alimentaire, de créer des sources de revenus aux niveaux du pays et des ménages et de porter au maximum la contribution du secteur au PIB. Le Gouvernement donne la priorité au programme d'appui aux intrants agricoles et à l'achat de maïs par et pour l'Agence des réserves alimentaires, afin de réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté.
- Protection sociale. La "Vision 2030" de la Zambie favorise la pérennisation de la sécurité pour lutter contre la paupérisation et l'extrême vulnérabilité en veillant à ce que les ménages les plus démunis disposent des moyens de subsistance voulus pour satisfaire leurs besoins essentiels et soient à l'abri des répercussions les plus néfastes des risques et des chocs. Le sixième plan de développement national appuie cette vision en mettant en œuvre un vaste plan de protection sociale. Le Ministère du développement communautaire et des services sociaux met en œuvre des programmes tels qu'un ensemble des mesures en faveur de la sécurité alimentaire, un programme social de transferts monétaires, un dispositif d'aide sociale et un programme pour les enfants des rues.
- Adaptation au changement climatique. Conformément à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Gouvernement est en train d'élaborer des stratégies de lutte contre les effets du changement climatique, dans le cadre du programme d'action national d'adaptation. Un programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques a été lancé. Les parties prenantes nationales qui ont participé aux ateliers portant sur le programme d'action et le programme pilote ont fait de l'alerte rapide une priorité de premier plan.
- Éducation. Le Gouvernement est en train d'établir un programme national d'alimentation scolaire issue de la production locale, axé sur les achats locaux de produits alimentaires. Le ciblage est effectué au moyen d'indicateurs relatifs à l'éducation élaborés par le Gouvernement, alliés aux taux d'insécurité alimentaire et de pauvreté. Le Gouvernement propose d'harmoniser le programme de repas scolaires appuyé par le PAM et le sien et prévoit de faire passer le nombre de bénéficiaires du programme d'alimentation scolaire issue de la production locale de 280 000 à 1 million d'ici à 2015.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE

14. Le PAM compte trois opérations en Zambie: i) le programme de pays 104470 (2007-2010); ii) l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200070 – assistance alimentaire aux réfugiés (2010–2011); et iii) l'IPSR 105940 – intervention en cas de catastrophe naturelle et de choc économique (2008–2010). Ces interventions visent les cinq Objectifs stratégiques du PAM.
15. Le programme de pays 104470 comprend trois composantes: i) un appui à l'éducation de base au moyen des repas scolaires; ii) un programme nutritionnel pour les adultes et les enfants souffrant de maladies chroniques et les enfants atteints de malnutrition modérée; et iii) des activités "Vivres pour la création d'avoirs" reposant sur l'agriculture de conservation et la diversification des moyens de subsistance.

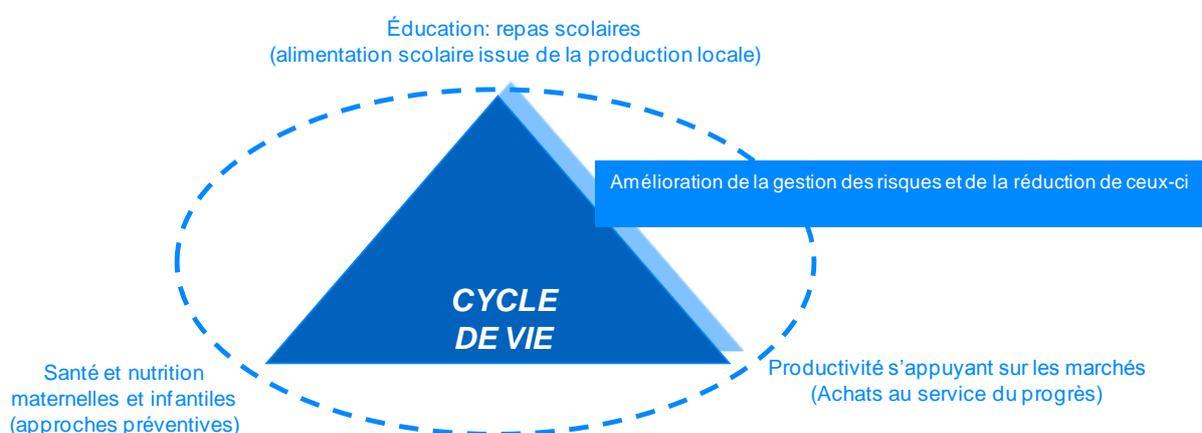
16. L'évaluation à mi-parcours de 2009 a montré que:
- le programme de repas scolaires a accru la fréquentation régulière et réduit l'absentéisme de 90 pour cent, ce qui a incité le Gouvernement à inclure les repas scolaires dans le budget national; le Ministère de l'éducation a établi une unité chargée de l'alimentation scolaire au niveau central et gère le programme d'alimentation scolaire existant par l'intermédiaire des conseils d'éducation de district;
 - la présence opérationnelle du PAM dans 27 des 73 districts de la Zambie, ses capacités en matière de cartographie et d'analyse de la vulnérabilité, ses moyens logistiques et ses partenariats offrent un avantage comparatif en ce qui concerne les interventions d'urgence et le redressement;
 - le PAM, grâce à son rôle de chef de file au sein du Comité d'évaluation de la vulnérabilité de la Zambie, a contribué à la mise en place d'un nouveau dispositif de collecte de données et à l'élaboration d'une plateforme de partage d'informations en matière de préparation aux catastrophes et d'intervention. Il appuiera ainsi l'action de l'Unité gouvernementale chargée de la gestion des catastrophes et de l'atténuation de leurs effets et de ses partenaires.
17. Comme suite à l'évaluation, il a été recommandé au PAM d'intégrer davantage les programmes et d'améliorer le ciblage en visant en priorité des zones géographiques plus circonscrites, en affinant ses approches novatrices, en aidant le Gouvernement à prendre en main les programmes et en renforçant les capacités des communautés, en particulier au niveau des districts, et en mettant l'accent sur la prévention de la dénutrition. Il lui a également été recommandé de renforcer ses modalités de partenariat.
18. Par le biais d'un processus consultatif, les résultats de l'évaluation à mi-parcours ont été utilisés lors de l'élaboration du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2011–2015 et du programme de pays 200157. Les activités du PAM appuieront les priorités du Plan-cadre, consistant à promouvoir la diversification et la croissance économiques, à investir dans le capital humain et à améliorer la compétitivité de l'économie zambienne. Le PAM a conclu avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et d'autres organismes des Nations Unies, des mémorandums d'accord définissant les domaines de convergence. Le Plan-cadre fournit le cadre dans lequel s'inscrivent les partenariats.

ORIENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

19. Le programme de pays 200157 appuie les Objectifs stratégiques 2, 4 et 5 du PAM et les (effets directs) 1 à 5 du Plan-cadre. Il concorde avec la stratégie établie par le PAM pour la Zambie et porte essentiellement sur:
- la valorisation du capital humain au profit des groupes les plus vulnérables grâce à des programmes de protection sociale appuyés par une aide alimentaire comportant des distributions de vivres et des bons d'alimentation, ainsi qu'à l'alimentation scolaire et à l'appui aux les groupes vulnérables;
 - la gestion des risques de catastrophes et des interventions en cas de catastrophe, passant par le renforcement de la capacité du Gouvernement de réduire la vulnérabilité aux chocs climatiques, aux catastrophes et à la dégradation de l'environnement; et

- l'accroissement des débouchés commerciaux pour les petits exploitants moyennant l'utilisation des achats locaux de produits alimentaires pour étayer les programmes de protection sociale.
20. Le programme de pays vise le sud, l'ouest et l'est de la Zambie. Les 20 districts choisis dans ces régions seront les plus touchés à la fois par la pauvreté, la faim, l'insuffisance pondérale, les mauvais résultats scolaires et la prévalence du VIH et du sida d'après les études du Comité d'évaluation de la vulnérabilité, les statistiques du Bureau central de la statistique et l'évaluation détaillée de la vulnérabilité.
21. Le ciblage sera établi à l'issue de concertations avec les partenaires et suivra une approche synergique fondée sur le cycle de vie afin de briser le cycle intergénérationnel de la faim. La figure 2 montre les trois composantes de cette approche.

Figure 2: Approche du programme de pays 200157 fondée sur le cycle de vie



22. Le PAM ciblera des personnes extrêmement vulnérables comme les femmes enceintes et les mères allaitantes et les enfants âgés de moins de 24 mois, les patients atteints du VIH/sida et de la tuberculose, les élèves des écoles primaires situées dans des zones touchées par l'insécurité alimentaire et les petits exploitants. Afin d'appuyer les efforts du Gouvernement visant à réduire la vulnérabilité face au changement climatique, à la dégradation de l'environnement et aux catastrophes, il renforcera la capacité de celui-ci de gérer des systèmes d'alerte rapide pour protéger les moyens de subsistance et l'aidera à lutter contre la déforestation en favorisant l'utilisation de fourneaux économes en combustible et la plantation d'arbres.
23. Le programme de pays viendra en aide à 1,15 million de bénéficiaires sur cinq ans dans le cadre de trois composantes: i) les repas scolaires pour les élèves du primaire; ii) la sécurité alimentaire pour les groupes vulnérables; et iii) la gestion des risques de catastrophes et les interventions en cas de catastrophe.
24. Dans le cadre du programme de pays 200157, le PAM s'approvisionnera en priorité sur les marchés locaux grâce aux liens établis avec l'initiative "Achats au service du progrès", afin d'offrir des débouchés commerciaux aux petits exploitants agricoles. Toutes les céréales et la plupart des légumes secs seront achetés localement ; les huiles comestibles pourraient être achetées localement à condition que les problèmes de qualité soient résolus.

Composante 1: Programme de repas scolaires

25. Le PAM appuiera le programme national d'alimentation scolaire issue de la production locale¹⁶ en couvrant 280 000 élèves du primaire chaque année. Il lancera en outre un programme pilote dans les districts présentant les taux les plus faibles d'achèvement du cycle primaire afin d'inciter les ménages à envoyer leurs enfants à l'école jusqu'à la fin du primaire. Le PAM renforcera les capacités du programme national de formuler et de mettre en œuvre une politique nationale d'alimentation scolaire. Dans ce contexte, le Gouvernement complètera la contribution du PAM afin d'atteindre progressivement, d'ici à 2015, le million d'élèves ciblés dans le programme d'alimentation scolaire issue de la production locale, la priorité étant donnée aux régions où l'alimentation scolaire a le plus fort impact.
26. Tous les enfants scolarisés recevront un repas quotidien composé de 100 grammes de céréales enrichies, de 20 grammes de légumes secs et de 10 grammes d'huile végétale, ce qui correspond à la ration fournie dans le cadre du programme national. Pour ce qui est du programme pilote, les ménages comprenant des enfants en septième à neuvième années d'études bénéficieront d'un transfert alimentaire mensuel de 25 kilogrammes de céréales à condition que les enfants aient un taux d'assiduité d'au moins 80 pour cent par mois. Ce transfert est particulièrement important pour les filles car il leur permet d'achever le premier cycle d'enseignement primaire, compte tenu de l'énorme écart entre les sexes observé aux niveaux d'éducation supérieurs.
27. Le PAM travaillera en partenariat avec la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), des organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé afin de développer l'apprentissage complémentaire et d'étendre les activités liées à l'environnement, notamment l'utilisation de fourneaux économes en combustible, la création de jardins scolaires, la plantation d'arbres, la récolte de l'eau de pluie et l'éducation au VIH/sida dans les écoles. Les partenariats avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'UNICEF permettront d'appuyer les campagnes de déparasitage.
28. D'autres partenariats public/privé permettront de coopérer avec la Bourse des produits agricole de Zambie afin de poursuivre la certification des entrepôts dans l'ensemble de la Zambie. Les entrepôts certifiés serviront à stocker les produits agricoles des petits exploitants avant d'être utilisés dans les programmes de repas scolaire mis en œuvre dans les zones voisines. Ils faciliteront également l'accès des petits agriculteurs aux débouchés offerts par les réseaux commerciaux.
29. Comme observé précédemment en Zambie, les communautés contribueront aux programmes de repas scolaires en fournissant des cuisiniers, du sel iodé, du combustible, des condiments et des légumes, et en mettant des terrains publics à disposition pour y planter des arbres.

¹⁶ Le programme national d'alimentation scolaire issue de la production locale est une initiative du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. Il se distingue d'un programme d'alimentation scolaire classique en ce qu'il met l'accent sur les achats locaux de produits alimentaires, notamment auprès des petits exploitants agricoles.

Composante 2: Sécurité alimentaire pour les groupes vulnérables

30. Cette composante appuie le développement de la stratégie nationale de protection sociale. Elle comprendra une aide alimentaire en nature dans les régions rurales et des bons d'alimentation dans les régions périurbaines.
31. Seront ciblés les ménages en situation d'insécurité alimentaire les plus vulnérables comptant au moins un membre sous traitement antirétroviral ou antituberculeux, ou fréquentant un centre de santé et de nutrition maternelles et infantiles (SNMI) accueillant les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants âgés de moins de 24 mois.
32. Les ménages concernés pourront bénéficier de transferts alimentaires à condition que les personnes sous traitement antirétroviral ou participant au programme de santé et de nutrition maternelles et infantiles se rendent régulièrement dans les services de santé ou les dispensaires. Les transferts alimentaires seront composés de 25 kilogrammes de céréales, de 5 kilogrammes de légumes secs et de 2 litres d'huile végétale par mois pendant huit mois. La période d'assistance et les critères de sortie sont fixés par les programmes publics de protection sociale afin d'éviter que les bénéficiaires deviennent dépendants de l'aide apportée et d'encourager la mise en place de dispositifs de protection sociale fondés sur des activités productives et durables. Les enfants souffrant de malnutrition modérée¹⁷ recevront une ration d'aliments composés enrichis en micronutriments, qui viendra compléter l'assortiment alimentaire remis aux ménages. Avec l'appui des partenaires coopérants, le Gouvernement est en train de renforcer les capacités en matière de prestation de services en administrant des médicaments, en affectant des agents sanitaires et en fournissant d'autres ressources dans le cadre du sixième plan de développement national.
33. Là où les marchés sont opérationnels, les transferts alimentaires seront effectués au moyen de bons d'alimentation électroniques et d'un système de distribution et de suivi par téléphone portable. La valeur du bon d'alimentation établie au regard du prix de détail de l'assortiment alimentaire de base sera de 25 dollars par mois et par ménage.
34. Les outils d'un bon rapport coût-efficacité, comme le système mobile de distribution et de suivi, favorisent l'efficacité et permettent au PAM de participer moins directement à la distribution. Le système de suivi et de distribution par téléphone mobile fait appel à une technologie de téléphonie mobile couplée à Internet: les bénéficiaires reçoivent une carte munie d'un code à gratter qui permet de les enregistrer en temps réel et de payer les détaillants. Les bons d'alimentation en papier sont utilisés depuis février 2009; le passage au système de bons électroniques a commencé en novembre 2009.
35. Les bons d'alimentation seront utilisés principalement dans les zones urbaines et périurbaines, qui disposent de marchés développés et de réseaux de fournisseurs et de détaillants commercialisant les produits qui composent l'assortiment alimentaire du PAM. Les commerces ont été choisis en fonction de leur proximité avec la zone d'intervention, de leur solvabilité financière et de leur capacité de fournir les produits voulus. Les prix des denrées sont déterminés au moyen d'études de marché et la qualité des produits est établie au regard de normes juridiques et contrôlée par le Bureau des normes de la Zambie.
36. Selon les rapports de suivi établis par World Vision, principal partenaire d'exécution, après les distributions, les bons d'alimentation ont augmenté la consommation des ménages et facilité les investissements de ceux-ci dans la santé, l'éducation et l'acquisition

¹⁷ Les critères d'éligibilité des bénéficiaires sont: rapport poids/taille de 70 centimètres à 80 pour cent par rapport à la médiane (< 2z-score) ou mesure du périmètre brachial comprise entre 11 et 12,5 centimètres. Les critères de sortie sont: rapport poids/taille supérieur à 80 pour cent de la médiane (> 2 Z-scores) ou mesure du périmètre brachial supérieure à 12,5 centimètres.

d'avoirs. L'utilisation de bons d'alimentation a renforcé les partenariats avec le Gouvernement, le secteur privé et les institutions financières; elle permet au personnel sanitaire de se concentrer sur ses fonctions de base et au PAM d'assurer un suivi en temps réel de ses activités.

37. L'évaluation initiale a mis en évidence certains risques inhérents au système de suivi et de distribution par téléphone portable qui ont été pris en compte lors de l'élaboration des activités liées aux bons. Le bureau de pays fait appel à une technique baptisée "float-and-sweep"¹⁸ en vertu de laquelle les fonds transférés sont maintenus à un niveau minimum, les transactions bénéficiant d'une couverture bancaire.
38. En partenariat avec la FAO, le FIDA et l'UNICEF, cette composante est axée en priorité sur l'éducation à la nutrition afin d'encourager les parents à améliorer les pratiques alimentaires concernant les nourrissons et les jeunes enfants et à diversifier les régimes alimentaires en intégrant des produits locaux. La collaboration avec l'UNICEF permettra de s'assurer que l'éducation à la santé et à la nutrition ainsi que l'apprentissage de pratiques nutritionnelles adaptées aux nourrissons et aux jeunes enfants pourront bien se dérouler dans les dispensaires prévus à cet effet. Les partenaires que sont la FAO et le FIDA contribueront à diversifier les cultures dans des communautés vulnérables ciblées et donc à améliorer la consommation alimentaire des ménages. Les familles vulnérables qui reçoivent une aide alimentaire en nature ou sous forme de bons d'alimentation seront orientées vers des activités génératrices de revenus durables menées avec des partenaires comme l'Organisation internationale du Travail, l'UNICEF, le PNUD et les ONG.
39. Le PAM examine les possibilités qui s'offrent de produire et de transformer localement des aliments composés enrichis en micronutriments destinés au marché local à la faveur de partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies et le secteur privé. Ces denrées feront partie de l'assortiment alimentaire du PAM. Le bureau de pays achète déjà localement un mélange maïs-soja¹⁹.
40. La composante sera mise en œuvre en partenariat avec l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'OMS, avec un accent tout particulier sur le renforcement des capacités institutionnelles du Gouvernement.

Composante 3: Gestion des risques de catastrophes et interventions en cas de catastrophe

41. Le PAM dirige l'Équipe des Nations Unies pour la gestion des catastrophes et préside le groupe de travail sur les résultats du Plan-cadre chargé de la réduction des risques de catastrophe et du changement climatique. Les contributions du PAM seront liées au programme pilote lancée en Zambie en matière de résistance aux chocs climatiques et s'appuieront sur des partenariats avec la Banque mondiale, le PNUD et des organismes gouvernementaux. Le PAM renforcera également l'Unité chargée de la gestion des catastrophes et de l'atténuation de leurs effets en fournissant, par exemple, une plateforme de partage des données et des systèmes de gestion des informations touchant les catastrophes et d'alerte rapide.

¹⁸"Float" signifie maintenir un niveau minimum de fonds sur le compte bancaire du prestataire de services correspondant à la valeur maximale prévue des bons d'alimentation qui doivent être remboursés pendant une période donnée; "sweep" fait référence au virement de fonds de compte bancaire du PAM à celui du prestataire de services afin de reconstituer le niveau.

¹⁹ Ceci est corroboré par l'analyse du coût du régime alimentaire selon l'approche relative à l'amélioration de la nutrition appliquée par le Service de la nutrition et du VIH/sida du Siège.

42. Les capacités du personnel de l'Unité seront renforcées pour ce qui est de la définition des moyens de subsistance et de l'intégration de systèmes d'analyse des inondations et des sécheresses à des fins d'alerte rapide, ce afin de compléter les activités du Plan-cadre liées à la réduction des risques de catastrophes et au changement climatique. Le renforcement des capacités comprendra:
- la création d'une plateforme nationale de partage d'informations;
 - l'élaboration de formats communs de base de données;
 - l'utilisation de systèmes d'information géographique et de télédétection dans le cadre de l'analyse et de la cartographie intégrées aux fins de l'alerte rapide;
 - la mise en place d'un réseau national de sites sentinelles pour surveiller la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance en coordination avec l'Unité chargée de la gestion des catastrophes et de l'atténuation de leurs effets et la Commission nationale de l'alimentation et de la nutrition;
 - l'établissement de liens entre les activités de préparation aux catastrophes menées à l'échelle des communautés et la campagne nationale lancée pour aider les communautés vulnérables du Zambèze inférieur et supérieur et de son bassin-versant à apprendre à faire face aux inondations.
43. Le groupe ciblé par cette composante sera constitué par les fonctionnaires travaillant aux niveaux des districts, des provinces ou du territoire national et détachés à l'Unité chargée de la gestion des catastrophes et d'atténuation de leurs effets. Il n'y aura pas de distribution de vivres dans le cadre de cette composante.

TRANSFERT DES RESPONSABILITÉS ET VIABILITÉ DES ACTIVITÉS

44. Le PAM et ses partenaires aideront le Gouvernement et les communautés à renforcer leur capacité de mettre en œuvre les activités prévues en mettant l'accent sur l'exploitation de l'expérience acquise, le plaidoyer et la nécessité de s'investir davantage pour mener à bien les activités au niveau local.
45. L'élargissement du programme d'alimentation scolaire issue de la production locale débouchera sur un programme de repas scolaires pris en main par le pays lui-même; des partenariats entre les secteurs public et privé faciliteront le transfert de la responsabilité des opérations au Gouvernement et au secteur privé. Le système mobile de distribution et de suivi sera intégré dans les programmes nationaux de protection sociale²⁰. Le PAM fournira un appui technique au Ministère de l'éducation pour que celui-ci puisse élaborer une politique en matière d'alimentation scolaire et d'établir une unité de gestion chargée d'orchestrer les activités correspondantes dans le pays.
46. Le PAM affectera du personnel compétent dans les ministères pour compléter les capacités nationales, faciliter le transfert des responsabilités et favoriser la pérennisation des solutions à long terme au problème de la faim.
47. Le renforcement des capacités des ONG visera à améliorer les compétences de planification et d'exécution. Le PAM et ses partenaires des Nations Unies renforceront les capacités des communautés en matière de préparation aux catastrophes, d'égalité entre les sexes et de lutte contre le VIH/sida, conformément aux effets directs du Plan-cadre.

²⁰ Il s'agira de contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale de protection sociale, de mettre constamment en avant les avantages de tels mécanismes et de plaider en faveur de l'utilisation des mécanismes de distribution mobile dans les programmes de protection sociale.

MOBILISATION DE RESSOURCES

48. Réorienter le programme vers des solutions au problème de la faim à moyen et long terme relevant du Gouvernement a d'importantes conséquences pour la mobilisation de ressources. Afin d'obtenir les ressources nécessaires, on accroîtra la mobilisation à l'échelle du pays notamment: i) en renforçant les partenariats dans le cadre du Plan-cadre et de l'initiative "Unis dans l'action", y compris la programmation conjointe et la mobilisation de ressources assurée par l'intermédiaire du Fonds du programme "Unis dans l'action"; ii) en augmentant les contributions du secteur privé; et iii) en augmentant les contributions alimentaires en nature et les contributions financières du Gouvernement.
49. Le Gouvernement a harmonisé ses pratiques d'achats avec celles du PAM, et il achètera pour 1 million de dollars de produits alimentaires par an pour le programme d'alimentation scolaire issue de la production locale. Le Gouvernement et le PAM élaborent actuellement une stratégie visant à élargir la base des donateurs pour cette intervention.
50. Le bureau de pays participe aux débats concernant la série 10 du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme conduits par ONUSIDA. Figure notamment à l'ordre du jour l'appui nutritionnel dans le cadre de la thérapie antirétrovirale.
51. La participation du PAM à la mise en place du programme pilote visant à renforcer la résistance aux chocs climatiques, conjointement avec le Gouvernement, la Banque mondiale et d'autres partenaires, servira également de mécanisme de mobilisation de ressources.
52. Le PAM démontrera que les interventions proposées auront un effet à long terme sur les revenus et la productivité et réduiront considérablement le coût que représente la faim pour l'économie nationale.

GESTION, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROGRAMME

Gestion

53. Une équipe chargée de la gestion du programme de pays aidera le Gouvernement, à l'échelon local et national, à mettre en œuvre les mesures liées au programme. Elle comptera dans ses rangs des représentants gouvernementaux de haut niveau, tels que des secrétaires permanents et des directeurs en poste dans des ministères. Cette équipe encouragera les liens avec les responsables et les activités du Plan-cadre.
54. Le programme de pays contribuera à la création de débouchés commerciaux pour les petits exploitants en achetant le plus possible les produits alimentaires localement pour ce qui est des programmes de protection sociale. Ces achats locaux seront effectués par l'intermédiaire de la Bourse zambienne des produits agricoles dans le cadre de l'initiative "Achats au service du progrès". Dans ce cadre, le PAM travaillera avec ses partenaires à l'élargissement du réseau d'entrepôts certifiés de produits alimentaires et au renforcement des organisations d'exploitants agricoles, des agents de village et des petits négociants. Le fait que des entrepôts certifiés soient situés à proximité des petits exploitants agricoles accroîtra pour les agriculteurs l'accès aux marchés et la transparence des prix. Cette proximité réduira en outre les coûts de livraison pour le PAM.
55. Le PAM appuiera également l'achat de broyeurs à marteau pour moudre le grain destiné aux écoles, par l'intermédiaire de programmes de crédit privés destinés aux chefs de petites entreprises situées à proximité d'écoles se trouvant dans des zones reculées. Les broyeurs

créeront un marché pour les petits exploitants et des revenus pour les petites entreprises, ce qui s'inscrira dans une solution durable à plus long terme au problème de la faim.

56. Le PAM assurera le transport en temps utile des vivres vers les points de livraison avancés ainsi que le stockage et la gestion. Les ports et les routes terrestres au Mozambique, en Afrique du Sud et en Namibie seront utilisés comme il conviendra pour la réception du fret international. Les points de livraison avancés seront gérés par des partenaires coopérants et tous les sites seront équipés du système d'analyse et de suivi des mouvements des produits. Les bureaux auxiliaires du PAM aideront les partenaires coopérants en assurant régulièrement un suivi et une formation sur le lieu de travail.

Suivi et évaluation

57. Le bureau de pays fonde sa programmation sur la gestion axée sur les résultats. Le programme de pays exploitera l'évaluation approfondie de la vulnérabilité, dont certaines composantes sont liées aux moyens de subsistance agricoles et à la nutrition, et l'enquête initiale sur l'initiative "Achats au service du progrès", consacrée aux insuffisances en matière d'infrastructures et de productivité, afin d'établir une base de référence qui permettra d'évaluer les progrès accomplis.
58. Le système de suivi du programme de pays utilisera les outils de collecte de données existants, comme le système de surveillance des communautés et des ménages, deux fois par an pour déterminer les effets directs, et des indicateurs de suivi après la distribution pendant la période de soudure et après la récolte. Ces données seront complétées par les rapports mensuels et trimestriels des partenaires.
59. Les données relatives aux effets directs et aux produits seront saisies et stockées dans le module de planification et de suivi du système de suivi et d'évaluation du PAM. Localement, ces indicateurs feront partie du système de gestion intégrée des informations administré par le Gouvernement et du système d'information sur la gestion de l'éducation du Ministère de l'éducation.
60. Aux niveaux des provinces et des districts, on s'attachera en priorité à renforcer les capacités des Ministères du développement communautaire et des services sociaux, de la santé et de l'éducation, entre autres, afin que le Gouvernement puisse jouer un rôle de premier plan dans la coordination des activités du programme. Le renforcement des capacités dans tous les domaines de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du programme ainsi que de l'établissement des rapports correspondants sera assuré par divers moyens, notamment la formation et l'orientation, l'assistance technique, l'élaboration de directives et les visites d'appui. L'accord entre le PAM et le Gouvernement définira le niveau de soutien logistique et matériel à apporter et les incitations que chaque partie fournira. En ce qui concerne notamment le programme d'alimentation scolaire issue de la production locale, le PAM organisera des formations à l'intention du Ministère de l'éducation aux niveaux des districts, des provinces et du pays et lui fournira un appui technique; la gestion quotidienne, la programmation et la mise en œuvre seront assurées par les organismes gouvernementaux, et le désengagement de l'assistance du PAM sera bien planifié. Au terme du programme de pays de cinq ans, le programme d'alimentation scolaire issue de la production locale devrait être intégralement financé et géré par le Gouvernement.
61. Le PAM prévoit de suivre de près les principaux risques et hypothèses compte tenu de leur incidence directe sur les résultats. Des résultats tels que l'amélioration de la sécurité alimentaire aux niveaux des personnes et des ménages peuvent pâtir d'un certain nombre de facteurs tels que la rupture de la filière d'approvisionnement, le retard pris dans la livraison des vivres, le manque de capacités des partenaires du Gouvernement en matière

d'exécution, de suivi et de production de rapports, l'insuffisance de la couverture du programme et le manque d'intégration de celui-ci.

62. Des évaluations seront réalisées à mi-parcours et à la fin du programme afin d'évaluer les résultats qualitatifs et quantitatifs.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES, PAR COMPOSANTE ET SELON QU'ILS REÇOIVENT VIVRES OU BONS D'ALIMENTATION						
Activité	Quantité de produits (tonnes)	Répartition par composante (%)	Bénéficiaires			Femmes/ filles (%)
			Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total	
Composante 1 – Programme de repas scolaires						
Repas scolaires	35 010	78	305 806	318 194	624 000	51
Composante 2 – Sécurité alimentaire pour les groupes vulnérables						
Centres SNMI: distribution de vivres	5 726	13	38 840	44 100	82 940	53
Centres SNMI: distribution de bons	-	-	58 260	66 160	124 420	53
Centres de soins pour le traitement du VIH et de la tuberculose: distribution de vivres	4 146	9	46 740	48 300	95 040	51
Centres de soins pour le traitement du VIH et de la tuberculose: distribution de bons	-	-	109 000	112 600	221 600	51
Composante 3 – Gestion des risques de catastrophes et interventions en cas de catastrophe¹						
Renforcement des capacités	Sans objet	Sans objet	-	-	-	
TOTAL	44 882	100	558 646	589 354	1 148 000	51

¹ La composante 3 du programme de pays n'a pas de bénéficiaires directs car elle ne comprend pas de distribution de vivres.

ANNEXE I-B

TYPE DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET TAILLE DES RATIONS			
Composante	Type de produits alimentaires	Taille des rations par personne et par jour (g)	Teneur énergétique (kcal);% kcal provenant des protéines
Composante 1 – Repas scolaires	Repas à base de céréales enrichies Légumes secs Huile végétale	100 20 10	
TOTAL		130	515; 10,7
Composante 2 – Sécurité alimentaire pour les groupes vulnérables	Repas à base de céréales enrichies Légumes secs Huile végétale Supplément alimentaire à haute teneur en protéines/mélange maïs-soja CSB+ (uniquement pour les personnes souffrant de malnutrition)	139 28 11 200 ¹	
TOTAL		378²	1 447; 14,8

¹ Deux cents grammes de produits alimentaires seront donnés à des enfants souffrant de malnutrition modérée (uniquement) dans les ménages vulnérables en situation d'insécurité alimentaire sélectionnés.

² La ration comprend une portion équivalente à un transfert monétaire/bon d'alimentation d'une valeur de 0,14 dollars par personne par jour, calculée en fonction du coût moyen de l'assortiment alimentaire, qui est de 25 dollars par mois et par ménage pour un ménage zambien type de six personnes.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE			
Résultats	Indicateurs de performance	Risques, hypothèses	Ressources nécessaires
<p>Effets directs du Plan-cadre</p> <p>À l'horizon 2015, le système national de protection sociale protège de mieux en mieux les groupes et les familles vulnérables des violations des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté</p> <p>À l'horizon 2015, le Gouvernement et ses partenaires accroissent l'accès des garçons et des filles à un enseignement gratuit et ouvert à tous</p> <p>Avant la fin 2015, le Gouvernement et ses partenaires assurent la sécurité alimentaire des populations vulnérables</p> <p>À l'horizon 2015, l'Unité chargée de la gestion des catastrophes et de l'atténuation de leurs effets dispose de systèmes nationaux opérationnels de gestion des catastrophes et d'alerte rapide pour prévenir les catastrophes, donner l'alerte et intervenir</p>	<p>Indicateurs d'effet direct du Plan-cadre (produits)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ % de citoyens satisfaits de la qualité de la gouvernance ➤ Écart de pauvreté dans les zones ciblées par rapport à la moyenne nationale ➤ Taux de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans ➤ % de réduction dans les ménages touchés par des catastrophes les années où sévissent des conditions météorologique extrêmes: inondations ou sécheresse 	<p>Le Gouvernement continue d'appliquer des politiques et des programmes favorables aux pauvres</p>	<p>50 932 215 dollars</p>
Objectif 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition			
COMPOSANTE 1: PROGRAMME DE REPAS SCOLAIRES			
<p>Effet direct 1.1</p> <p>Les écoles bénéficiant d'un appui accueillent davantage d'enfants et mettent en valeur le capital humain</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de jours pendant lesquels les garçons/filles en septième à neuvième années d'études sont présents en classe, en pourcentage du nombre total de jours d'école: au moins 90 % pour au moins 80% des écoles bénéficiant d'une aide ➤ Taux d'achèvement des septième et neuvième années d'études dans les écoles appuyées par le PAM, par âge et par sexe: 98% pour la septième année et 55% pour la neuvième ➤ Rapport garçons/filles inscrits ➤ Taux d'abandon scolaire 	<p>L'aide des donateurs permet au PAM d'appuyer la politique de repas scolaire du Gouvernement</p> <p>Les parents sont disposés à envoyer leurs enfants à l'école</p> <p>Le PAM ne subit aucune rupture de la filière d'approvisionnement</p> <p>La rotation du personnel gouvernemental, notamment les enseignants, est réduite et stabilisée</p>	<p>34 672 209 dollars</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE			
Résultats	Indicateurs de performance	Risques, hypothèses	Ressources nécessaires
<p>Produit 1.1.1</p> <p>Des articles alimentaires et non alimentaires de qualité sont distribués aux bénéficiaires en quantité suffisante</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'écoles appuyées par le PAM ➤ Nombre de garçons et de filles qui reçoivent des rations dans le cadre du programme d'alimentation scolaire ➤ Volume de vivres distribués dans le cadre de l'alimentation scolaire (en tonnes) ➤ Volume d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage du volume prévu 	<p>Le bureau de pays ne subit aucune rupture de la filière d'approvisionnement</p> <p>Le bureau de pays est appuyé comme il convient</p> <p>Les communautés produisent suffisamment de vivres pour les distributions effectuées dans le district et en dehors</p> <p>Le PAM est en mesure d'appuyer les activités du Gouvernement en matière d'alimentation scolaire</p>	
<p>Produit 1.1.2</p> <p>La couverture du programme d'alimentation scolaire correspond au programme de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'écoles appuyées par le PAM 		
Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition			
COMPOSANTE 2: SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR LES GROUPES VULNÉRABLES			
<p>Effet direct 2.1</p> <p>Le nombre de ménages ciblés tributaires de mécanismes de survie préjudiciables a reculé de 80 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ % de ménages dont le score relatif au capital humain a augmenté <p>Objectif: 60 % des ménages ciblés</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ % de ménages ciblés présentant un score de consommation alimentaire acceptable (> 35) <p>Objectif: au moins 60%</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ % de ménages ciblés dont l'indice des stratégies de survie préjudiciables est en baisse <p>Objectif: au moins 50%</p>	<p>Le PAM continue à appuyer les programmes de protection sociale du Gouvernement</p> <p>Les ménages ciblés souhaitent participer aux programmes de protection sociale appuyés par une aide alimentaire</p> <p>Les donateurs sont disposés à appuyer la mise en œuvre par le PAM de programmes de protection sociale</p>	15 480 006 dollars



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques, hypothèses	Ressources nécessaires
<p>Produit 2.1.1 Des articles alimentaires et non alimentaires de qualité sont distribués aux bénéficiaires en quantité suffisante</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de ménages recevant des vivres, en pourcentage du chiffre prévu Objectif: 100% ➤ Quantité (en tonnes) de produits alimentaires distribués, par type, en pourcentage des prévisions Objectif: >100 % ➤ Nombre de personnes recevant des bons, par sexe ➤ Valeur totale, en dollars, des bons distribués 	<p>Les systèmes de commercialisation continuent de fonctionner dans les zones où le PAM utilise les bons électroniques</p> <p>Le secteur privé continue de fournir un appui technologique</p>	
Objectif stratégique 2: Prévenir la faim aiguë et investir dans la prévention des catastrophes et l'atténuation de leurs effets			
COMPOSANTE 3: GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ET INTERVENTIONS EN CAS DE CATASTROPHE			
<p>Effet direct 3.1 À l'horizon 2015, le Gouvernement a amélioré la mise en œuvre et le suivi des activités de réduction des risques de catastrophe</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intervention rapide des membres de l'équipe de gestion des catastrophes en cas d'urgence ➤ Élaboration d'un l'indice de l'état de préparation aux catastrophes 	<p>Le Gouvernement élabore des politiques qui contribuent à la réduction du risque de catastrophe</p> <p>Le PAM dispose d'un financement suffisant pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie de réduction du risque de catastrophe par le Gouvernement</p>	780 000 dollars
<p>Produit 3.1.2 Un système centralisé de stockage des données et des cartes sur les risques est mis en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bases de données normalisées mises au point et alimentées 	Les partenaires continuent d'apporter leur concours au PAM	
<p>Produit 3.1.3 Des antennes de suivi sont créées dans le cadre du réseau national de suivi nutritionnel et des liens sont établis avec les profils concernant la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de liens créés et de rapports produits 	Les partenaires du Gouvernement continuent d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie de réduction des risques de catastrophe	

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE			
Résultats	Indicateurs de performance	Risques, hypothèses	Ressources nécessaires
<p>Produit 3.1.4</p> <p>Le personnel de l'Unité chargée de la gestion des catastrophes et de l'atténuation de leurs effets aux niveaux du district, de la province ou du territoire national est formé à l'utilisation des systèmes d'information géographique pour procéder à l'analyse et la cartographie intégrées aux fins de l'alerte précoce</p>	<p>➤ Nombre de fonctionnaires du Gouvernement et de contreparties formés</p>	<p>L'Unité chargée de la gestion des catastrophes et de l'atténuation de leurs effets a l'intention de faire suivre à son personnel une formation à la réduction des risques de catastrophe</p>	
Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux			
<p>Effet direct 5.1</p> <p>Augmentation des débouchés commerciaux pour les petits exploitants agricoles participant au programme d'ici à la fin de l'intervention</p>	<p>➤ Produits alimentaires achetés localement, en pourcentage des produits alimentaires distribués dans le pays</p>		
<p>Produit 3.1.1</p> <p>Produits alimentaires achetés localement</p>	<p>➤ Quantité de produits alimentaires achetés localement</p>		



ANNEXE III: BUDGET RÉCAPITULATIF (en dollars)				
	Composante 1	Composante 2	Composante 3	Total
Produits alimentaires (en tonnes) ¹	35 010	9 872	-	44 882
Coût des produits alimentaires	16 868 430	4 098 305	-	20 966 735
Transfert monétaires	-	2 880 000	-	2 880 000
Total par composante	16 868 430	6 978 305	-	23 846 735
Transport externe	873 298	246 249	-	1 119 547
Transport terrestre, stockage et manutention (total)	6 825 200	1 924 546	-	8 749 746
Transport terrestre, stockage et manutention (montant par tonne)	194,95	194,95	-	-
Autres coûts opérationnels directs	3 396 712	2 350 788	250 000	5 997 500
Total, coûts opérationnels directs	27 963 640	11 499 888	250 000	39 713 528
Coûts d'appui directs ²	-	-	-	7 886 673
Coûts d'appui indirects (taux de recrutement: 7%) ³	-	-	-	3 332 014
COÛT TOTAL POUR LE PAM	-	-	-	50 932 215

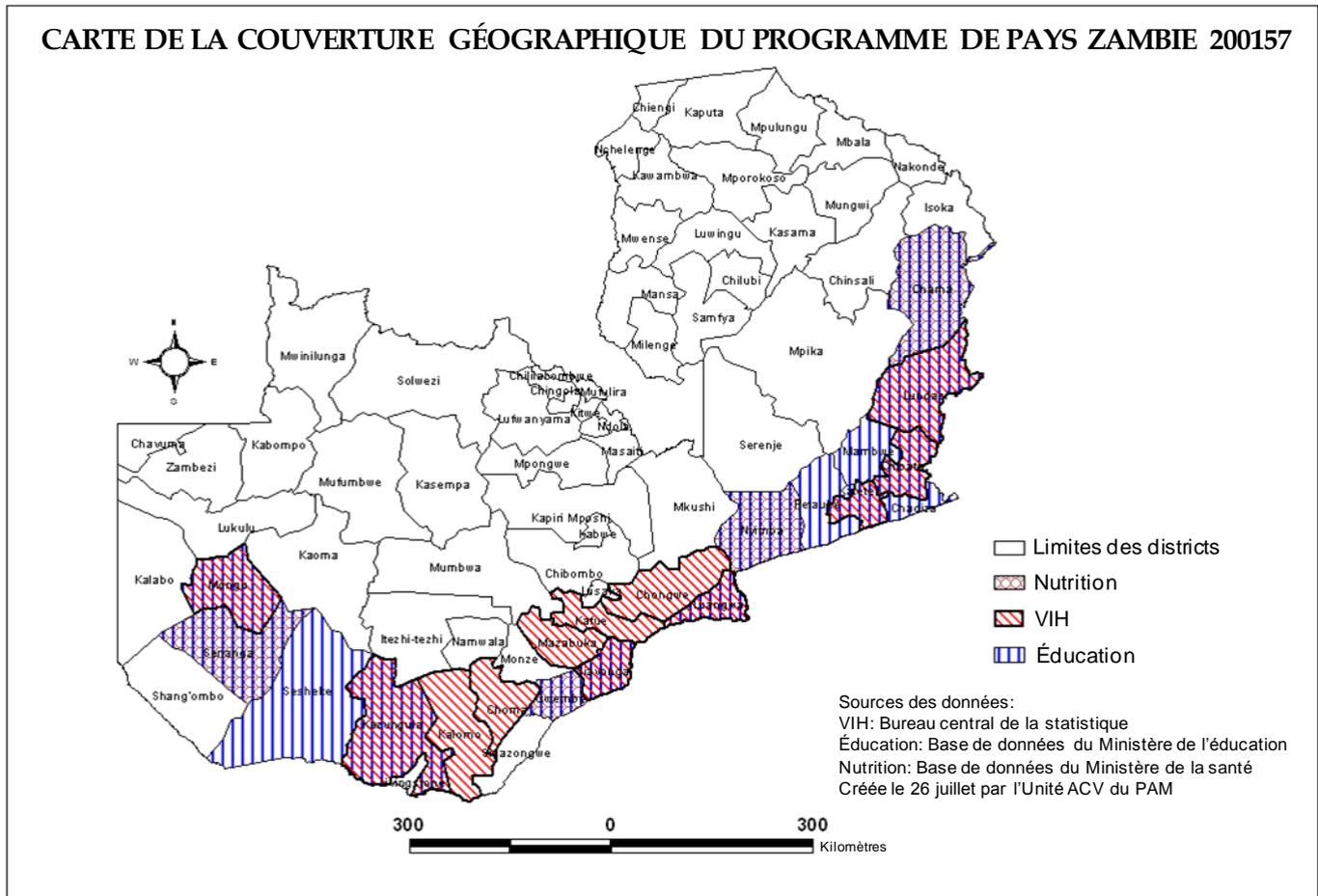
¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif à titre d'information. L'allocation annuelle des coûts d'appui directs est réexaminée chaque année.

³ Le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du programme.

ANNEXE IV

CARTE DE LA COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE DU PROGRAMME DE PAYS ZAMBIE 200157



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SNMI	Santé et nutrition maternelles et infantiles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance